

M<sup>me</sup> PERROT  
Jocelyne



**PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le douze Septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

**PRESENTS :** AURIOU Jean-Pierre, CLAUDE Pascal, DEMOUGE Cyrille, DUPREZ Jean-Jacques, GIGON Florence, MARQUIS Serge, NIEDERHOFFER Guy, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, STOUFF Roland.

**ABSENTS EXCUSES :** Mr DEMOUGE Cyril a quitté la séance à 21 heures, il a donné pouvoir à Mr CLAUDE Pascal.

Date de convocation : 28 Août 2023	Membres en exercice : 10
Date d'affichage : 28 Août 2023	Membres présents : 10 jusqu'à 21 heures puis 9
	Membres votants : 10
	Pouvoir : 1 à partir de 21 heures

**Ordre du jour :**

1. Approbation CR du 27.06.2023
2. Bilan affaire Villien/Lance/Bideaux
3. Achat vidéo projecteur pour l'école
4. Achat nettoyeur haute pression pour la commune
5. Réflexion ralentisseurs de voie publique
6. Affouage 2024
7. Manifestions de fin d'année
8. Divers

---

**1.Approbation CR du 27.06.2023**

Le compte rendu du 27.06.2023 du conseil municipal est approuvé.

**2. Bilan affaire Villien/Lance/Bideaux**

Suite au procès du 1<sup>er</sup> juin 2023, le conseil municipal décide de ne pas faire appel.

### **3. Achat vidéo projecteur pour l'école**

Le vidéo projecteur de l'école est tombé en panne au mois de juin 2023. L'appareil étant trop vieux, pas de possibilités de réparation. Il faut en acheter un neuf.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Mr le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier pour l'achat d'un vidéo projecteur.

Le fournisseur sera XEFI - LORIUS, pour un montant de 2712 € TTC pour la fourniture, l'installation et mise en service comprises.

### **4. Achat nettoyeur haute pression pour la commune**

Le nettoyeur haute pression de la commune est tombé en panne cet été, lors des travaux de peinture routière. Après diverses réparations et de par sa vétusté, persévérer dans les réparations serait trop onéreux. Son remplacement est nécessaire.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte l'achat d'un nouveau nettoyeur haute pression ayant les mêmes fonctions que l'ancien et autorise Mr le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier pour l'achat d'un nettoyeur haute pression.

Le fournisseur sera MABEO INDUSTRIE, pour un montant de 1376.72 € TTC, livraison et mise en service incluses.

### **5. Réflexion ralentisseurs de voie publique**

La mise en place de ralentisseurs sur la voirie de la commune reste un projet. Des devis ont été demandé pour des ralentisseurs caoutchouc qui seront comparés avec les prix de reviens de ralentisseurs macadam. Il faut respecter les règles de sécurité, réfléchir aux contraintes liées aux conditions climatiques, demander l'accord du département. La question du radar pédagogique est revenue, pas d'achat pour le moment.

### **6. Affouage 2024**

Les parcelles 1 – 3 – 6 et 12 seront exploitées pour la coupe de bois.

Les tarifs d'affouage de la commune sont de :

- 10 € / stère pour le bois d'affouage
- 48 € pour le stère façonné dont 10 € d'affouage (les stères sont mis en ballots par le bûcheron puis à prendre en bord de chemin par l'acheteur).

La Mairie a reçu le devis de l'entreprise LOCATELLI qui va se charger de la coupe des arbres.

- Abattage / Façonnage des grumes : 15 € / m<sup>3</sup>
- Débardage : 13 € / m<sup>3</sup>
- Câblage : 75 € de l'heure
- Ehoupage : 38 € pièce
- Stères en ballots : 38 € / stère
- Abattage / Façonnage de bois énergie : 35 € / m<sup>3</sup>
- Livraison de stères : 11 € / stères.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour les tarifs d'affouage et pour le devis d'affouage. Il autorise le Maire à signer tout acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

### **7. Manifestions de fin d'année**

Une réunion est prévue samedi 16 septembre pour définir les modalités des fêtes de fin d'année.

## 8.Divers

Bilan du budget : A ce jour le bilan est sain mais les dépenses sont contraintes et réduites aux nécessités.

Impôts fonciers : Sur la feuille des impôts fonciers, les chiffres et pourcentages sont difficilement compréhensibles. Il apparaît un prélèvement, à la commune, de 19733 €, sans annonce au préalable. A suivre !

Suite à une réunion à la préfecture pour la suppression des lignes téléphonique cuivre, Lebetain fait partie du Lot Numéro 3, avec arrêt du cuivre au 1<sup>er</sup> janvier 2027. Attention en janvier 2026 arrêt commercial de toute activité sur le cuivre

Des cours d'informatique vont être proposés dans la commune de LEBETAIN pour les seniors, financés et organisés par l'Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire.

Lampes de rue : Une opération en septembre sera menée pour vérifier toutes les lampes de rue. La prochaine se fera au printemps 2024. Il y a encore des lampadaires à changer, une subvention de Territoire d'énergie est prévue.

Réunion du comité syndical de Territoire d'énergie le 21/09/2023.

Il y a un marché des terroirs vendredi 22 septembre à Villars Le Sec.

Pour la collecte des bio-déchets (obligatoire à partir du 01/01/2024), un point de collecte est prévu par la CCST à côté des bennes de verre sur le Mont. Ce lieu n'est pas adapté pour la vie du village. Il faut réfléchir à un autre emplacement. Voir plusieurs.

La rentrée des classes s'est bien passée. Le bilan sera fait lors du prochain conseil d'école.

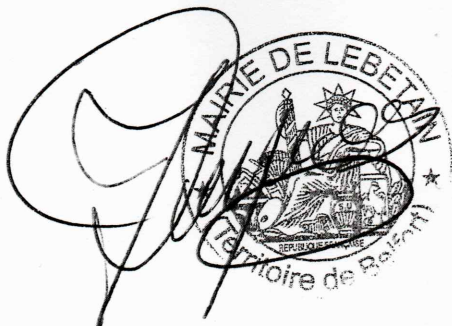
Un conseiller signale que le regard rue de Saint Dizier a bien été réparé mais qu'il y en a un autre qui a une poignée qui dépasse. Elle est cachée par des herbes, donc dangereuse.

Une réunion est prévue samedi 16 septembre à 9 heures sur le parking du cimetière pour faire le tour et se concerter pour l'aménagement du lieu, puis à la mairie pour réfléchir aux fêtes de fin d'année.

**Fin de la séance : 21 heures 20**

**Prochain conseil municipal : mardi 24 octobre 2023 à 20h**

**Réunion préparatoire : mardi 17 octobre 2023 à 20h**



Monsieur le Maire,  
Jean-Jacques DUPREZ